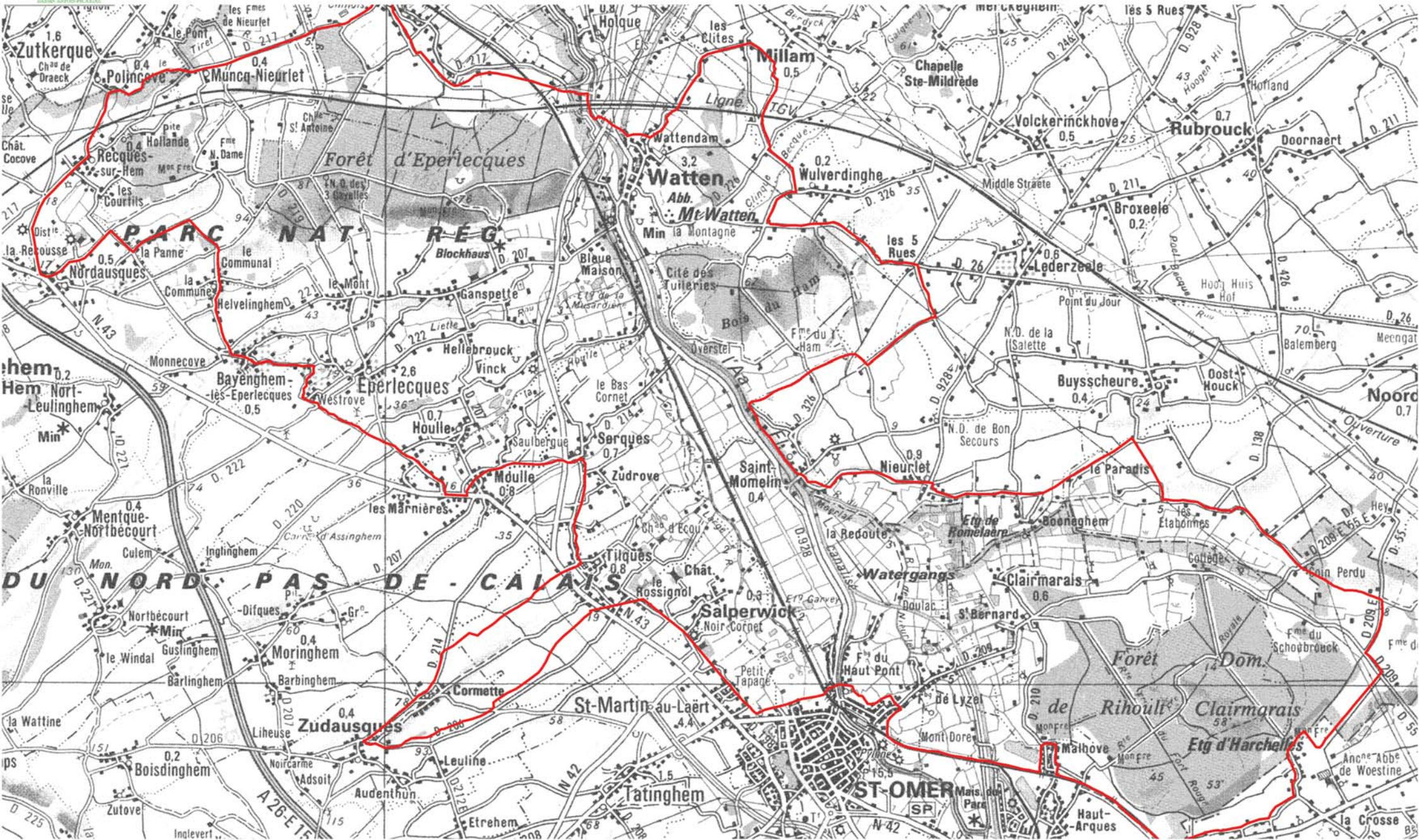


Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants



Description générale

Département : Nord et Pas-de-Calais

Communes : Arques, Bayenghem-les-Eperlecques, Clairmarais, Eperlecques, Houlle, Moulle, Muncq-Nieurlet, Nordausques, Polincove, Recques-sur-Hem, Ruminghem, Saint-Martin-au-Laert, Saint-Omer, Salperwick, Serques, Zudausques, Watten, Nieurlet, Saint-Momelin, Noordpeene, Renescure

Localisation



Le complexe écologique du marais Audomarois et de ses versants s'étend au nord de Saint-Omer depuis Nordausques côté Ouest jusqu'à Noordpeene côté Est.

Surface : 11900 ha

Statut foncier : propriétés privées, collectivités, domaine de l'Etat, domaine public fluvial

Nature du site : marais avec étangs, roselières, bois tourbeux, prairies humides et cultures maraîchères, forêt et ses lisières, prairies bocagères

Description des milieux

Elément de la dépression préartésienne, drainé par l'Aa, le marais Audomarois est un golfe de basses terres bordé à l'Ouest par la retombée crayeuse de l'Artois et à l'Est par les collines argileuses de la Flandre intérieure. Il est en relation avec la plaine maritime flamande par le goulet de Watten au Nord, et avec la plaine de la Lys par le canal de Neufossé au Sud.

Progressivement exondé et drainé par l'homme, le marais reste profondément marqué par l'eau qui s'impose dans les paysages, conditionne toutes les activités et constitue l'élément structurant majeur de l'espace.

Sur les versants s'étendent d'importants massifs boisés aux caractères géomorphologiques et biologiques tout à fait originaux.

Roselières et forêts tourbeuses en périphérie de l'étang du Romelaere

Délimitation

Intérêt écologique

Le marais Audomarois et ses versants boisés apparaissent comme une entité écologique majeure de la région Nord - Pas de Calais.

Ce vaste ensemble abrite de nombreux sites d'un intérêt biologique très remarquable à exceptionnel et aussi différents que les forêts d'Eperlecques et de Rihoult-Clairmarais, le bois royal de Watten et le bois du Ham, l'étang du Romelaere, les marais et prairies humides de Houlle, Salperwick...

Des pratiques agricoles et sylvicoles traditionnelles associées à la diversité des conditions géologiques et géomorphologiques se sont de fait traduites par la différenciation d'un grand nombre d'habitats conférant à ce site une valeur paysagère et une richesse biologique de premier ordre.

- plus d'une soixantaine de communautés végétales dont certaines rarissimes composent les paysages du marais et de ces versants boisés,
- près d'une centaine d'espèces végétales sont peu communes à exceptionnelles dans la région Nord - Pas de Calais dont au moins 25 plantes sont aujourd'hui protégées,
- une grande partie de l'avifaune aquatique paludicole et forestière régionale est représentée avec un cortège important d'oiseaux rares et menacés.

Brume matinale sur la forêt de Clairmarais

Evolution et menaces

- Fréquentation touristique croissante du marais engendrant de nombreux aménagements (bungalows, caravanes, cabanons, bassins de pêche artificiels...).
- Pollution importante des eaux et engorgement des canaux induisant la régression voire la disparition de la flore aquatique la plus sensible.
- Eutrophisation générale des milieux avec extension des espèces nitrophiles et rudéralisation de la végétation.
- Abaissement important du niveau de la nappe phréatique (drainages, sécheresses successives...).
- Déprise agricole avec abandon des prairies, extension des peupleraies et des étangs de chasse ou de pêche dans le marais... ou alors intensification avec remise en cultures (maïs) sur les versants.
- Conversion des taillis-sous-futaie en futaie avec élimination du sous-bois arbustif.
- Erosion importante des versants et plateaux de l'Aa nuisant à la qualité du marais (engorgement des eaux...).

Gestion et protection

- Site appartenant au Parc Naturel Régional de l'Audomarois.
- Protection de certains fossés en les isolant du système hydraulique général afin de préserver leur qualité et en évitant les cultures de part et d'autre.
- Lutte contre la pollution des eaux tant au niveau individuel que collectif (actions de sensibilisation, ramassage des déchets végétaux...).
- Gestion écologique des fossés et des canaux (exportation des vases lors des curages, berges en pente douce avec roselières assurant une meilleure protection contre l'effondrement...).
- Préserver les berges boisées en l'état en limitant l'entretien et consolider les rives qui s'effondrent en les plantant.
- Surveillance et limitation des aménagements touristiques parfois non conformes... ou illégaux.
- Meilleure intégration paysagère de l'habitat existant grâce à des plantations avec des essences locales.
- Exclure toute introduction de résineux et de peupliers du Canada et limiter d'éventuels reboisements (Frêne commun, saules divers, Chêne pédonculé, Aulne glutineux...) à des parcelles cultivées ou des prairies non humides (protection des secteurs naturels inondables).
- Protection des plus belles futaies de chênes avec vieux arbres.
- Préservation voire reconstitution des lisières forestières externes avec maintien des zones bocagères en périphérie (sur les versants).
- Maintien voire restauration d'une gestion sylvicole associant production de bois et protection du patrimoine biologique forestier :
 - modes de traitement variés avec taillis-sous-futaie, futaie, futaie jardinée...,
 - diversification des essences en fonction des types forestiers potentiels (notion de « station forestière »).
- Fauche des bermes routières et forestières avec exportation des foins et sans traitements chimiques...

Pour en savoir plus

Bibliographie à consulter

Taper 36.16 code IDEAL - ECOTHEK

Organismes à consulter

- **Pour plus d'informations scientifiques, s'adresser au Comité Régional ZNIEFF**
 - Centre Régional de Phytosociologie
Société de Botanique du Nord de la France
Hameau de Haendries 59270 - BAILLEUL
Tél. : 03.28.49.00.83
 - Groupe Ornithologique Nord
Maison de la Nature et de l'Environnement
23, rue Gosselet - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.52.12.02
- **Pour d'autres renseignements :**
 - DIREN Nord Pas-de-Calais,
4, rue Gombert - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.30.83.83
 - Région Nord Pas-de-Calais
Direction de l'Aménagement du Territoire
et du Cadre de Vie
16, rue de Tournai - 59000 LILLE - Tél. : 03.20.60.60.60
 - Nord-Nature
USTLFA - Laboratoire de Biologie Animale - Bât. SN III
59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél. : 03.20.43.40.49
 - Parc Naturel Régional de l'Audomarois
« Le Grand Vannage - Les Quatre Faces »
62510 ARQUES - Tél. : 21.9862.98